

DEPARTEMENT

LOT

DE LA COMMUNE DE SERIGNAC

Séance du 26/07/2016

Date : 27/07/2016

Numéro :

L'an deux mil seize
et le Vingt- six juillet
à 18H30

Le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de : **MOURGUES Joël, Maire**

Présents :

BONAFOUX Pierre, VILLAIN Liliane, VAN GILS Yan, MOUNEY Christophe, CANDELON Jean-Claude.

Absents excusés :

AUBER Cécile, NOUBEL Jean-Luc, GIRAUDEAU Evelyne, ROUQUIE Jean-Baptiste, VIGOUROUX Olivier.

Secrétaire(s) :



Budget COMMERCE : Avenant n° 2 du Lot n°3 « menuiseries extérieures ».

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture

le 1 août 2016

et publication,

du 8 août 2016

ou notification

du

Monsieur le Maire donne lecture du devis des Etablissements TRIVIS Francis pour travaux supplémentaires sur le commerce multi-services. Il est nécessaire de procéder à un avenant n°2, concernant le lot n°3 « menuiseries extérieures ».

Le montant initial du lot n°3 est de 30 805,00 € hors taxes et de 36 966,00 €, pour un taux de TVA à 20% ; et de 3 208,00 € hors taxes et de 3 528,80 € toutes taxes avec un taux de TVA de 10%.

Le montant de l'avenant est de 757,00 € hors taxes et de 908,40 € toutes taxes, pour taux de TVA à 20%. Le montant du marché avec taux de TVA à 10% restant inchangé.

Le nouveau montant du marché est donc de 31 562,00 € hors taxes et de 37 874,40 € toutes taxes avec taux de TVA à 20%, le marché reste inchangé pour le taux de TVA à 10%.

Le Conseil Municipal approuve le devis par voix pour, 0 voix contre, 0 abstention, et autorise Monsieur le Maire à signer cet avenant.

Fait et délibéré le jour, mois et an susdits,

A SERIGNAC le 27 juillet 2016

Le Maire,

Le Maire,

Le Maire
Mourgues Joël

Mourgues Joël